

★ LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MFR

- Association de loi 1901 gérée par un Conseil d'Administration (parents d'élèves, professionnels)
- Centre de formation qui appartient à un mouvement composé de plus de 500 établissements
- Structure à taille humaine permettant un climat éducatif familial
- 200 jeunes en 2025

★ LA VIE À LA MFR

Horaires : Lundi : de **9h30 à 12h** et de **13h15 à 17h15**
Mardi, Mercredi et Jeudi : de **8h05 à 12h** et de **13h15 à 17h15**
Vendredi : de **8h05 à 12h** et de **13h30 à 16h20**

- La vie résidentielle avec un accueil en demi-pension ou dans notre internat
- Navette gratuite le **lundi à 9h15** et le **vendredi à 16h30** à la gare de Perrignier pour les internes
- Accès en Bus START arrêt « Collège Théodore Monod »

★ LE SAVOIR-FAIRE DE LA MAISON FAMILIALE RURALE

- **Des formations par alternance**
 - 3ème de l'Enseignement Agricole
 - CAP, Bac Professionnel, Brevet Professionnel en 2 ans dans les métiers du bois, de la couverture, de la zinguerie, de la mécanique automobile et de la maroquinerie
 - CAP Métiers de l'Agriculture : Grandes Cultures
- **Des diplômes reconnus** par le Ministère de l'Education Nationale et MAASA
- **3 statuts** de formation : stagiaire, apprenti ou stagiaire de la formation continue
- **La pédagogie de l'alternance**
 - La particularité de notre pédagogie est d'appuyer la formation théorique sur des expériences concrètes vécues dans l'entreprise, de favoriser l'ouverture d'esprit par de nombreux stages et visites d'études afin de préparer le jeune à être le citoyen, l'artisan de demain
 - La formation générale et professionnelle
 - L'accompagnement individualisé
 - La réussite scolaire et professionnelle
 - La garantie d'une insertion réussie
 - Un partenariat associant des professionnels
- **Le projet éducatif**
 - Considérer chaque jeune et lui faire confiance
 - Donner des repères
 - Eveiller la curiosité
 - Favoriser la responsabilité, la prise d'initiative et l'engagement collectif
 - Découvrir la vie en collectivité
 - Développer l'autonomie
 - Permettre l'épanouissement personnel, professionnel et social

CFA-MFR LES 5 CHEMINS

Formations par Apprentissage dans les métiers du Bois, de la Maintenance Automobile et du Cuir

2, Chemin des Etrepets • 74200 Margencel • 04 50 72 63 44 • mfr.margencel@mfr.asso.fr • www.mfr-margencel.fr

CONSENTEMENT SIMPLIFIÉ

A CONSERVER

Nous collectons les données par le dossier d'inscription dans le cadre de la réalisation du/des service(s) suivant(s) :

- Gestion des contacts apprentis
- Gestion des inscriptions « Dossier d'inscription » (Obligatoire)
- Gestion financière des apprentis « fiche modalités financières » (Obligatoire)
- Adhésion à l'UDAF (Obligation statutaire)
- Gestion des Urgences de santé (Obligatoire)
- Adaptations pédagogiques « fiche pédagogique » (facultatif)

L'ensemble de ces données sont obligatoires et, ou facultatives, mais permettent de vous recontacter afin d'aboutir potentiellement à un contrat d'apprentissage entre vous et notre établissement, de gérer votre apprentissage dans notre établissement.

Données collectées : Nom, Prénom, Téléphone, Adresse, Mail, Date de naissance, N° sécurité sociale.

Ces données peuvent être conservées dans le cadre d'interventions ultérieurs.

Conformément à la loi informatique et liberté et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, rectification, minimisation du traitement, portabilité et le droit d'effacement ou « droit à l'oubli » de vos données personnelles. L'effacement de vos données est automatique en fonction de la durée de conservation légale, les données non soumises à un cadre légal sont automatiquement supprimées au terme de 2 années sans renouvellement de votre consentement.

Vos données ne sont ni vendues, ni échangées, ni louées, elles sont conservées en interne et peuvent être transmises à l'un de nos sous-traitants afin de réaliser l'une des finalités précitées. Nos sous-traitants se doivent de se conformer au même règlement afin de toujours vous garantir une sécurité maximale sur vos données personnelles.

Aucun transfert hors UE n'est envisagé.

Pour connaître la liste de nos sous-traitants et durées de conservations connectez-vous sur :

<https://mfr-margencel.fr/declaration/politiquedeconfidentialite.php>

Vous pouvez exercer vos droits auprès de nos services à l'adresse mail suivante :

dpo.mfr7374@mfr-des-savoie.fr (notre délégué à la protection des données)

En cas de litige, vous pouvez contacter l'autorité compétente à savoir la CNIL : www.cnil.fr

Droit à l'image

Le droit à l'image, fondé sur le principe du respect de la vie privée reconnu à toute personne en vertu de l'article 9 du Code Civil, permet à chacun d'autoriser ou d'interdire la publication et la diffusion de son image.

La loi impose d'obtenir une autorisation chaque fois que nous voulons fixer votre image ou votre voix dans le cadre de ses activités. Sans accord, une anonymisation sera effectuée.

Ces photographies et/ou vidéo pourront être diffusées :

- Pour un usage collectif dans les classes des élèves enregistrés
- Pour des usages de communication et de promotion externe de l'institution
- Pour d'autres usages institutionnels à vocation éducatives, de formation ou de recherche
- En ligne : site internet et réseaux sociaux de l'établissement
- Sur un support papier : flyers, documentation, ...

Cette autorisation emporte le droit de reproduire et de diffuser votre image et votre voix sur les supports suivants :

Diffusion ou projection collective	- Pour un usage collectif - Usages de communication externe
Diffusion en ligne	- Radio - Télévision - Internet (monde entier) - Intranet (accès par authentification)
Autre support	- CD/DVD - Impression papier - Autre (préciser) :

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Sachez qu'à tout moment, il vous sera possible de revenir sur votre consentement en envoyant un mail à l'adresse suivante : dpo.mfr7374@mfr-des-savoie.fr

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR – CAP – 1^{ère} PARTIE

CE DOSSIER DOIT COMPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :

- une fiche de renseignements élève complétée
- une copie du livret de famille (toutes les pages)
- une photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- une photocopie de la carte de séjour pour les étrangers
- 2 photos d'identité RECENTES (3,5 x 4,5)
- 1 photo d'identité au format numérique JPG à envoyer par mail à l'adresse suivante : mfr.margencel@mfr.asso.fr en précisant le NOM et Prénom du jeune
- dans le cadre de parents séparés ou divorcés, la photocopie du jugement concernant la garde de l'enfant, ceci afin d'éviter tout problème. Si vous ne disposez pas de jugement, une attestation sur l'honneur concernant la garde de l'enfant et sa résidence principale signée par les 2 parents
- la fiche « Autorisations » complétée et à remplir via le lien suivant : <https://forms.gle/M2vyeZYRrYRsd26>
- la fiche consentement 2026/27
- l'autorisation de sortie du territoire complétée + copie carte d'identité du responsable légal pour les jeunes mineurs
- une fiche médicale complétée par la famille
- une fiche suivi des besoins éducatifs particuliers via le lien suivant : <https://forms.gle/RT465TH5tSnyRmDB8>
- copie de tout document d'aménagement PAP, PPS, PAI, notification MDPH, GEVASCO...
- copie document médical (médecin traitant, spécialiste...) ou paramédical (bilan orthophonique, neuropsychologique...) justifiant de son handicap ou problème de santé et des aménagements qu'il sollicite
- copie des vaccinations A JOUR
- une copie du certificat de scolarité du dernier établissement scolaire
- numéro INE à demander à l'établissement actuel
- les copies des bulletins scolaires : 1^{er} et 2^{ème} trimestre
- pour ceux qui ont déjà un diplôme : copie du diplôme
- une copie de l'attestation de la carte vitale du jeune ou du parent auquel il est rattaché (attestation à télécharger sur le site AMELI)
- un exemplaire signé du contrat financier et RIB
- un chèque de 150,00 € pour la cotisation à l'association (100€) et frais d'inscription (50€) encaissé à la confirmation d'inscription
- un carnet de timbres au tarif en vigueur sans valeur faciale

D'autres documents vous seront demandés pour la rentrée.

Le planning des stages ainsi que les conventions vous seront transmis courant juillet

CFA-MFR LES 5 CHEMINS
Formations par Apprentissage dans les métiers
du Bois, de la Maintenance Automobile et du Cuir

2, Chemin des Etrepets • 74200 Margencel • 04 50 72 63 44 • mfr.margencel@mfr.asso.fr •
www.mfr-margencel.fr

A NOUS RETOURNER COMPLET



La certification qualité a été délivrée au
titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

**Coller la
photo**

**FICHE RENSEIGNEMENTS
2026/20267**

Classe demandée : _____

☐ **Interne** ☐ **Demi-pension**

Pour les internes, possibilité de prendre la navette pour
le trajet gare – CFA les lundis et vendredis

Mon jeune prendra la navette : ☐ **OUI** ☐ **Non**

Dossier reçu le :

Réponse donnée le : ☐ OUI
☐ NON

ELEVE

NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : ____/____/____ Lieu : _____ N°Département : ____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. portable élève : ____/____/____/____/____

Email élève : _____

N°INE ou BEA (11 caractères) : ____/____/____/____/____/____/____/____/____/____/____

(à demander à votre établissement actuel)

N° de Sécurité sociale **du jeune** : _____

CURSUS SCOLAIRE

Année scolaire	Classe suivie (intitulé précis)	Nom et Adresse établissement	Diplôme obtenu
2025/2026			
2024/2025			

FAMILLE

SITUATION FAMILIALE

☐ Parents mariés ☐ Parent veuf(ve) ☐ Concubin ☐ Célibataire

☐ Parents divorcés ou séparés – le jeune vit avec ☐ son père ☐ sa mère

☐ En foyer : _____

☐ Autres, précisez : _____

☐ Suivi par un éducateur : _____

PARENT 1

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Profession : _____

Tél. fixe : ____/____/____/____/____

Tél : portable : ____/____/____/____/____

Tél travail : ____/____/____/____/____

Email : _____

☐ Responsable légal

☐ Responsable financier

Nom Employeur : _____

Adresse : _____

CP Ville : _____

PARENT 2

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Profession : _____

Tél. fixe : ____/____/____/____/____

Tél : portable : ____/____/____/____/____

Tél travail : ____/____/____/____/____

Email : _____

☐ Responsable légal

☐ Responsable financier

Nom Employeur : _____

Adresse : _____

CP Ville : _____

Nombre de frères et sœurs

NOM Prénom	Sexe	Date de Naissance

Fait à : _____

Signature responsable 1 : _____

Le : _____

Signature du jeune : _____

Signature responsable 2 : _____

En cas de séparation ou de divorce, les 2 parents doivent obligatoirement signer

CONSENTEMENT 2026/2027

Je soussigné(e),

Père – mère - tuteurs légaux de

Nom : Prénom :

- Certifie exact les autorisations données et informations fournies via les google forms
- Reconnaît avoir pris connaissance que la charte informatique et la charte d'utilisation du système d'information sont disponibles en salle informatique et au secrétariat.
- Accepte l'utilisation de mes données dans le cadre explicité dans la fiche intitulée « Consentement simplifié ».
- Accepte les conditions de déroulement de la formation en matière de planning, répartition horaire, étude le mercredi soir pour les internes

Le

Signature de l'élève

Signature(s) du(des) représentant(s) légal(aux)

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s) :
Né(e) le : | | | | | | | | à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s) :
Né(e) le : | | | | | | | | à (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :
Adresse :
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : | | | | | Commune :
Pays :
Téléphone (recommandé) : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _
Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : | 0 | 3 | 0 | 7 | 2 | 0 | 2 | 6 | inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : | | | | | | | | Signature du titulaire de l'autorité parentale :

⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes
prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

**5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE
À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :**

Type de document (cocher la case) : ☐ Carte nationale d'identité ☐ Passeport ☐ Autre
(Préciser :)⁽²⁾

Délivré(e) le : | | | | | | | |

Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »

Exploitations agricoles de production végétale

Ces exploitations sont centrées sur la production de cultures de plein champ. Le stagiaire y réalise des travaux propres aux grandes cultures : préparation du sol, semis, conduite de cultures (céréales, maïs, colza, protéagineux, fourrages), récolte, manutention et entretien de parcelles.

Exemples concrets

- Exploitation en grandes cultures céréalières
- Exploitation spécialisée en production de fourrages destinés à l'élevage
- Exploitation en polyculture-élevage avec une forte composante végétale
- Entreprise agricole pratiquant céréales, colza, maïs, betteraves, oléagineux/protéagineux

Exploitations d'élevage de ruminants

Les stages ont lieu dans des exploitations d'élevage où le stagiaire peut se familiariser avec les soins, l'alimentation, la reproduction et le suivi sanitaire des animaux : bovins (lait et viande), ovins ou caprins.

Exemples concrets

- Elevage bovin laitier
- Elevage bovin viande
- Elevage ovin ou caprin
- Exploitation polyculture-élevage avec troupeaux de ruminants

Exploitations polyvalentes ou polyculture-élevage

Ces exploitations combinent grandes cultures et élevage.

Entreprises de travaux agricoles

Les stages ont lieu dans des structures fournissant des services agricoles (travaux des champs) : Entreprises de Travaux Agricoles (ETA), coopératives ou CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) où le stagiaire peut se familiariser avec les matériels et les techniques de conduite.

Exemples

- ETA (Entreprise de travaux agricoles)
- Coopérative réalisant des travaux de grande culture
- Exploitations associées à prestataires de services agricoles



CAP Métiers de l'agriculture option Grandes cultures – Ruminants

STAGES



***Dans des exploitations
agricoles spécialisées en :***

- Grandes cultures
- Élevage de ruminants
(bovins, ovins, caprins)
- Polyculture-élevage

***Dans des entreprises
agricoles ou structures de
services :***

- Entreprises de travaux
agricoles (ETA)
- Coopératives agricoles
ou CUMA

FICHE MEDICALE de l'apprenant

Nom : Prénom :

Classe envisagée à la rentrée :

Groupe sanguin :

Date dernière vaccination antitétanique :

Antécédents médicaux

	Type	Traitement / suivi médical ¹
Allergies		
Maladie longue durée		

¹ Si traitement à prendre en cas d'urgence, nous fournir une trousse d'urgence et mettre en place un PAI. **Si votre jeune bénéficie d'un PAI, souhaitez-vous sa reconduction pour la prochaine rentrée :** ☐ oui ☐ non

AUTORISATION D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Je soussigné
représentant légal de l'élève
demeurant

Autorise qu'en cas d'urgence, il sera fait appel au SAMU (15).

Fait à Le

Signature :

C'est le médecin du 15 qui décidera des mesures les plus appropriées à l'état de santé de votre enfant. La famille sera avertie dans les meilleurs délais.

Un élève mineur peut rentrer à tout moment à l'hôpital, mais il peut en sortir seulement accompagné de l'un de ses parents ou de son tuteur légal.

CONTRAT FINANCIER CAPA 2026/2028

NOM Prénom du Jeune : _____

Section du Jeune : Support Grandes Cultures

Demandeur d'une Bourse : ☐ OUI ☐ NON

1^{ère} Année :

	Demi-Pension ☐	Internat ☐
Cotisation et frais d'inscription	150 €	150 €
Scolarité (13 semaines)	221 €	221 €
Forfait visites	65 €	65 €
Forfait documents	65 €	65 €
Assurance Accident du Travail	65 €	65 €
Demi-Pension / Pension	767 €	2 067 €
Total annuel	1 333 €	2 633 €

2^{ème} Année :

	Demi-Pension ☐	Internat ☐
Cotisation et frais d'inscription	150 €	150 €
Scolarité (13 semaines)	221 €	221 €
Forfait visites	65 €	65 €
Forfait documents	65 €	65 €
Assurance Accident du Travail	65 €	65 €
Demi-Pension / Pension	767 €	2 067 €
Total annuel	1 333 €	2 633 €

TOURNEZ SVP➔

CFA-MFR LES 5 CHEMINS
Formations par Apprentissage dans les métiers
du Bois, de la Maintenance Automobile et du Cuir

2, Chemin des Etrepets • 74200 Margencel • 04 50 72 63 44 • mfr.margencel@mfr.asso.fr •
www.mfr-margencel.fr



La certification quallopi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
ACTIVITÉS DE FORMATION
ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

MODALITES DE REGLEMENTS

La cotisation à l'association et les frais d'inscription (150€), encaissée au moment de la confirmation d'inscription ou à la réinscription est non remboursable.

- ☐ par chèque
- ☐ par espèces
- ☐ par virement (en précisant dans le libellé les NOM et Prénom du jeune) sur le compte :
IBAN : FR76 1810 6000 4813 2012 3913 443 BIC : AGRIFRPP881

1^{ère} année :

Le règlement se fait par 10 prélèvements bancaires, du 5 octobre 2026 au 5 juillet 2027.

Demi-Pension : 118.30€/mois – Pension : 248.30€/mois

2^{ème} année :

Le règlement se fait par 10 prélèvements bancaires, du 5 septembre 2027 au 5 juin 2028.

Demi-Pension : 118.30€/mois – Pension : 248.30€/mois

Pour cela, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement présente en page 4 en y joignant votre RIB sous format IBAN.

En cas de prélèvement impayé les frais de banque vous seront refacturés.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'exclusion temporaire de l'établissement.
Les absences d'une semaine ou plus seront déduites uniquement sur justificatif médical.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes peut participer à l'acquisition des EPI via la carte Pass Région Jeunes selon un montant voté annuellement. Les livres scolaires seront également pris sur cette même Carte. Une prise en charge du responsable financier sera requise dans l'une des situations suivantes : carte Pass Région non faite ; jeune non éligible à cette même carte ; dépassement du forfait ; non prise en charge par la Région.

En cas de dégradation, le responsable financier s'engage à assurer tous les frais inhérents à la situation. A réception de la facture, le responsable financier dispose de 30 jours pour prendre contact avec son assureur et faire un retour à la MFR ; faute de quoi la MFR prélèvera le montant de cette dernière.

Les autres frais inhérents à la formation (ex : abonnements spécifiques, perte du carnet de liaison, envoi du carnet...) restent également à la charge des responsables financiers et seront ajoutés aux prélèvements.

En cas de départ de l'établissement, nous nous gardons le droit de prélever les sommes restantes dues.

Le service de navettes de la MFR de Margencel à la gare de Perrignier (le lundi et le vendredi) vous est proposé gratuitement.

En cas de parents séparés, le règlement sera réalisé par :

☐ Mère

☐ Père

☐ moitié mère/moitié père (dans ce cas chacun doit remplir et signer le contrat financier, l'autorisation de prélèvement et donner son RIB)

RESPONSABLE FINANCIER

M _____

J'atteste avoir pris connaissance des modalités du coût de la formation et m'engage à en régler la totalité.

La Maison Familiale se réserve le droit de modifier le statut du jeune en cas de non-paiement total des frais.

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable financier :

Signature du trésorier :



Autorisation de Prélèvement au verso

TOURNEZ SVP➔

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

NOM PRENOM DU JEUNE : _____	
CLASSE : _____	
 NOM ET ADRESSE DU CREANCIER MFR LES CINQ CHEMINS 2 chemin des Etrepets 74200 MARGENCEL	MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA ICS : FR60ZZZ412829
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez MFR LES CINQ CHEMINS – 74200 MARGENCEL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions des MFR LES CINQ CHEMINS – 74200 MARGENCEL. Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement soit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de votre compte pour un prélèvement autorisé.	
NOM, PRENOM ET ADRESSE DEBITEUR : _____ _____ _____	
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER IBAN Numéro d’identification international du compte bancaire _____ BIC Code international d’identification de votre banque : _____	
TYPE DE PAIEMENT ☒ Paiement récurrent/répétitif ☐ Paiement ponctuel	
Fait à : Le :	Signature :
Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque	
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n’être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l’exercice, par ce dernier, de ses droits d’oppositions, d’accès et de rectification tels que prévu aux articles 38 et suivants de la loi n°78.17 du 8 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés	

Merci de joindre votre IBAN